Mandement

4

DE

MONSEIGNEUR

L'EVEQUE DE MONTREAL,

POUR ENCOURAGER

L'ASSOCIATION

DES

ETABLISSEMENS CANADIENS

DES

TOWNSHIPS.

MONTRÉAL:

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,

RUE ST. VINCENT.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVEQUE DE MONTRÉAL, pour encourager *l'Association des établissemens Canadiens des Townships.*

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siége Apostolique, Évêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'OBJET de la Lettre que Nous vous adressons aujourd'hui, Nos Très chers frères, est de vous recommander une association qui vient de se former, pour encourager l'établissement des Canadiens dans les *Townships.* Les règlemens et lettres circulaires qui accompagnent la présente vous feront suffisamment connaître la fin qu'elle se propose, et les moyens qu'elle adopte pour arriver à un but si désirable.

Vous y verrez que cette société vous offre le double avantage de pouvoir vous établir à des conditions très avantageuses sur de bonnes terres et de vous procurer, en même temps, les secours de la Religion. Son intention principale est même d'appliquer à la bâtisse des Eglises, Presbytères et Maisons d'Ecole et au soutien des Missionnaires les fonds qui seront mis à sa disposition ; car elle est bien convaincue qu'il faut à nos bons Canadiens

des églises et des prêtres ; et que pour eux le plus doux bonheur est de voir le clocher de la paroisse et d'entendre le son harmonieux de la cloche qui appelle aux saints offices.

Le moyen qui a été jugé le plus efficace pour opérer un si grand bien est le même que celui usité dans l'association de la Propagation de la foi ; parce que d'abord vous y êtes accoutumés, et qu'ensuite il est facile et à la portée des pauvres comme des riches. Les deux associations vont, comme vous le voyez, N. T. C. F., marcher dans la même route, parce qu'au fond elles doivent avoir le même résultat.

Elles vont se donner la main et s'embrasser avec amour, parce qu'elles sont sœurs et filles de la divine charité, qui d'une main portera secours aux domestiques de la foi, et de l'autre répandra ses trésors dans les pays infidèles pour convertir à la Religion et civiliser les pauvres Sauvages.

Sous ce rapport, l'*Association des établissemens Canadiens des Townships*, est une œuvre de foi, quoique, sous un autre, elle doive être considérée comme une affaire temporelle, puisqu'il s'agit de procurer des terres à nos compatriotes. Quoiqu'il en soit, elle ne saurait, sous l'un et l'autre rapport, être étrangère à la Religion ; car tous les jours nous demandons à notre Père céleste notre pain quotidien, et c'est J.C. lui-même, N. T. C. F., qui nous a enseigné à prier ainsi ; et c'est la Religion qui nous met à la bouche cette divine prière, dès que nous sommes capables de bégayer quelques mots. Rien donc de surprenant si, aujourd'hui, nous faisons entendre la voix de la Religion dans toutes les chaires de ce diocèse pour vous exhorter, N. T. C. F., à encou-

rager cette œuvre naissante, en vous y associant avec zèle et en grand nombre. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous regardons l'Association qui entreprend de vous établir sur votre sol natal, comme une récompense de votre charité.

Vous n'avez pas oublié que le neuf Mars dernier, Nous vous recommandâmes deux-cent-vingt-neuf enfans qui étaient devenus orphelins, à la suite de l'affreuse maladie qui avait enlevé leurs infortunés parens pendant la dernière émigration Irlandaise.

Vous avez répondu à notre appel avec un empressement qui a même surpassé notre attente, quoiqu'une expérience journalière nous eût appris à apprécier à leur juste valeur vos œuvres de charité. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer qu'en peu de temps plus de deux cent cinquante orphelins et orphelines se sont trouvés avantageusement placés; car la bonne nouvelle de votre charité a fait découvrir de nouvelles victimes du fléau dévastateur. C'était une troupe de jeunes filles, laissées seules sur un rivage étranger et exposées au plus éminent danger, parce qu'elles n'avaient plus ni pères ni mères pour veiller sur leur innocence, à un âge où l'on est sans expérience de la corruption qui règne dans le monde.

Vous les avez donc, aussi elles, puissamment secourues. Dieu va vous le rendre au centuple, n'en doutez pas, N. T. C. F., en vous donnant, dans l'association que Nous vous recommandons, un moyen efficace de conserver la foi et l'innocence de vos enfans, en les fixant près de vous, et en leur donnant des pasteurs vigilans qui en prendront un soin paternel. C'était vraiment la foi qui dirigeait vos pas vers l'humble asile de Saint Jérôme, et qui vous

faisait découvrir, sous les haillons qui couvraient de pauvres enfans étrangers, la personne sacrée de Jésus-Christ; alors vous avez prouvé, par les œuvres, que vous comprenez éminemment la vérité de cette divine parole : " *J'étais étranger, et vous m'avez recueilli,*" car dans le choix que l'on vous a vu faire de ces orphelins, on a été plus d'une fois saisi d'étonnement en entendant proférer ces mots sublimes : " *Nous choisissons tels ou tels orphelins, précisé-*
" *ment parce qu'ils sont infirmes et malades ; parce*
" *qu'ils sont affligés de la vue ou tombent du haut mal.*
" *Avec de pareilles infirmités ces pauvres enfans seraient*
" *exposés à avoir beaucoup de misère. Oh ! nous les*
" *prenons pour nous et nous en aurons soin purcequ'ils*
" *sont pour nous d'autres Jésus-Christ !* " Assurément Jésus-Christ, que vous avez recueilli et soigné alors qu'il était étranger et malade, va vous récompenser, en préservant vos enfans, si bons et si respectueux des malheurs qu'ils auraient à courir s'il leur fallait émigrer en pays étranger.

Pressés par la charité de J.-C. vous avez, N. T. C. F., adopté les pauvres enfans de l'Irlande ; vous leur avez ouvert le sein de vos familles ; vous leur avez donné place dans vos maisons ; vous les faites asseoir à votre table ; vous partagez avec eux le pain quotidien que vous donne le père céleste ; vous leur destinez une part à l'héritage de vos pères ; vous les faites même participer aux bienfaits de la riche éducation que reçoivent, dans nos colléges et nos communautés, les enfans de familles ; enfin vous en faites vos enfans : cela dit tout. Mais pouvait-on porter plus loin la tendresse et l'amour ! pouvait-on prouver plus éloquemment que notre terre est une terre hospitalière, et que quand il est question de secourir des infortunés, l'on ne sait ce que

c'est que la distinction des origines, car vous n'entendiez point le langage de ces petits malheureux que vous aviez adoptés ; toutefois, vos entrailles se sont dilatées pour les recevoir, les réchauffer et les aimer. Or, voilà qu'en récompense, le père des miséricordes fait lever sur notre chère patrie un nouveau jour : une association bienveillante vous l'annonce et en est comme l'aurore.

Lorsque, ne formant qu'un cœur et qu'une âme, nous entreprîmes cette bonne œuvre, notre intention fut, comme vous vous le rappelez bien, N. T. C. F., de chercher avant tout le royaume des cieux, selon le commandement que nous en fait notre Seigneur J.-C. Néanmoins nous avions foi à cette parole, sortie de sa bouche, " *Et tout le reste vous sera donné par surcroit.* Pleins de confiance dans son infaillible promesse, nous lui demandâmes humblement trois grâces publiques dont nous avions grand besoin ; savoir, 1o *de conserver avec soin, par notre bonne conduite, l'héritage de nos pères ;* 2o *d'apprendre à cultiver avec intelligence cette terre si fertile que nous a léguée le père de la grande famille, pour la part de notre héritage:* 3o *enfin de trouver moyen d'exercer notre industrie et de gagner notre vie dans le sein de notre patrie, sans être dans la dure nécessité d'aller chercher fortune en pays étrangers.*

Tel était, N. T. C. F., le vœu que nos cœurs formaient, il y a à peine deux mois. Ce vœu est incontinent arrivé au ciel, parce qu'il était porté sur les ailes de la charité. Il s'est élevé rapidement jusqu'au trône du père des miséricordes, parce qu'il était soutenu de la vertu puissante du sacrifice. Il a réjoui le cœur de notre Dieu, parce qu'il était accompagné d'un holocauste et d'un encens d'une agréable odeur : car il ne faut pas en

douter, toutes les portes de la divine miséricorde sont ouvertes à ceux qui ont pitié de la veuve et de l'orphelin.

Oui, N. T. C. F., pendant que vos mains bienfaisantes recueillaient ici-bas l'enfant pauvre, sans père ni patrie, le père des pauvres, qui règne là-haut, ouvrait ses mains pleines de bénédictions pour vous donner largement *le surcroit évangélique* promis à tous ceux qui cherchent avant tout le royaume des cieux. Car ce fut alors, si vous y faites bien attention, que descendit du ciel une de ces bénignes inspirations, que Dieu donne à la terre, quand il veut lui faire miséricorde ; et ce fut cette pensée qui fût comme le germe de la nouvelle association dont l'objet est de vous rendre au centuple ce que vous avez fait pour de pauvres étrangers ; car donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu qui rend toujours avec de gros et riches intérêts. A la vérité, cette association n'est encore, comme toutes les bonnes œuvres qui commencent, qu'un grain de sénevé. Mais bientôt elle sera, Nous l'espérons, un grand arbre qui couvrira de son ombre rafraîchissante, des milliers de cultivateurs infatigables, et qui portera sur ses branches et nourrira de ses fruits délicieux les vrais amis de leur pays.

Considérons, N. T. C. F., par quelles voies admirables le père céleste veut vous récompenser au centuple et vous assurer *le surcroît évangélique.* Vous avez adopté quelques centaines d'enfans étrangers et partagé avec eux la douceur de votre patrie. En récompense la divine Providence suscite une association dont l'unique but est de procurer à des milliers d'enfans de la patrie les moyens de se fixer sur le sol natal. Cette société négocie avec le gouvernement et la compagnie des terres, ainsi qu'avec

de grands propriétaires, pour obtenir des concessions gratuites, ou à des prix très réduits. Elle sollicite des octrois d'argent pour faire faire des chemins. Elle se procure des renseignemens certains sur la qualité des terres à acquérir ; elle donne des directions à tous ceux qui veulent aller explorer par eux-mêmes les lieux. Elle prévoit et lève les difficultés sans nombre que rencontrent nécessairement des colons dans de nouveaux établissemens ; elle veille soigneusement à ce que de bons titres soient passés à ceux qui remplissent exactement leur engagement. Enfin elle mettra tous ceux qui aiment le travail en état d'établir avantageusement leur famille.

Vous avez donné un verre d'eau froide à un pauvre peuple étranger quand, dévoré par l'ardeur d'une fièvre brûlante, il aborda vos rivages. En récompense la divine providence vous offre de vastes forêts qu'ombragent des chênes antiques, que la hache a jusqu'ici respectés ; de riches vallons qui reçoivent depuis des siècles la rosée du ciel et la graisse des montagnes ; de nombreuses rivières qui promenent leurs eaux fécondes à travers des plaines immenses et de riantes collines. Ces épaisses forêts n'attendent plus que vos bras vigoureux pour s'abattre et se changer en de jolis villages et de riches cités. Ces fertiles vallons promettent de vous rendre au centuple la semence que vos mains laborieuses vont jeter dans leur sein. Ces charmantes rivières vous offrent de nombreux pouvoirs d'eau et attendent avec impatience le moment où des spéculateurs industrieux iront y déployer leur intelligence en les couvrant de manufactures et de moulins.

Voilà, N. T. C. F., comme l'aimable Providence, que nous adorons et bénissons avec amour, vient

aujourd'hui récompenser quelques actes de charité. Profitons du puissant secours qu'elle daigne nous offrir, en travaillant de toutes nos forces à faire le bien de nos compatriotes. Tâchons de tirer notre pays de l'horrible crise financière qui le plonge dans une si affreuse misère. Pour relever le commerce abattu, et alimenter nos villes et nos campagnes en proie à une si grande détresse, allons exploiter les trésors cachés près de nous et cultiver des terres qui seront pour nous des mines précieuses. Retenons chez nous ces milliers de jeunes gens qui, chaque année, nous échappent pour aller abattre les immenses forêts de nos voisins. Vous connaissez les spéculations qui enrichissent ces industrieux voisins ; et comment, en nous apportant leurs produits qui ont coûté tant de larmes et de sueurs à nos infortunés compatriotes, ils nous enlèvent nos hommes et notre argent.

Pourquoi n'exploiterions-nous pas comme eux nos richesses territoriales ? Pourquoi ne demeurerions-nous pas ensemble dans le sein de notre heureuse patrie, puisqu'il y a encore place pour des millions d'habitans ? Pourquoi nous séparerions-nous, pour aller errer sur une terre étrangère, pendant qu'il y a pour des frères bien unis, tant de bonheur à vivre ensemble. " *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*" Pour opérer tant de bien, encourageons l'*Association des établissemens Canadien des Townships*, et mettons la en état de remplir sa sublime mission.

Au reste, n'en doutez pas, N. T. C. F., cette association a toute sorte de titres à votre confiance. Elle est le fruit d'une inspiration que nous n'hésitons pas de regarder comme descendue du ciel et envoyée par le pèredes lumières de qui vient tout

don parfait. Elle est la récompense d'un généreux dévouement pour un peuple à qui de longs malheurs ont mérité la sympathie du monde entier. Elle vise à un but sublime, votre bonheur en ce monde et en l'autre. Elle se gouverne par des hommes de votre choix, puisque vous devez les élire chaque année. Elle est parfaitement désintéressée, puisqu'elle sacrifie son temps et ses peines sans aucune espérance de rémunération. Sa politique est une entière neutralité pour tous les partis; sa couleur est uniqnement l'empreinte religieuse et charitable; sa seule devise est *le bien du peuple.* Telles sont, N. T. C. F., les lettres de créance qu'elle exhibe en apparaissant à ce pays; et tels sont aussi les motifs qui doivent vous engager à lafavoriser, en vous y associant avec empressement.

Nous prenons respectueusement la liberté de vous la recommander cette association à vous, *hommes d'Etat*; et Nous vous prions de vous rappeler que le peuple qui vous a portés au pouvoir, pour assister de vos sages conseils le digne représentant de Notre Auguste Souveraine, dont les dispositions bienveillantes pour la Province confiée à son administration, vous sont si bien connues, sut mettre en pratique, dans les guerres de 1775 et de 1812, le vieil adage du pays: "*Mon âme est à Dieu et mon corps au Roi.*" Puisqu'alors ses bataillons protégèrent les frontières et repoussèrent l'ennemi commun, il est juste que sa charrue laboure, en temps de paix, une terre que son épée a défendue avec tant de courage et de succès pendant la guerre. Assurément l'amour et la reconnaissance de ce peuple pour un gouvernement qui le traîtera en père et lui donnera un héritage de famille seront des fortifications plus imprenables que les murailles

les plus épaisses et les tours les plus élevées. Vos largesses vont fermer les plaies qu'ont faites au cœur de ce peuple, de tout tems si fidèle à son gouvernement, les tristes évènemens de 1837 et 1838.

Vous la favoriserez cette association, vous riches et honorables citoyens de cettte ville, qui comprenez combien elle est amie du pays, et qui faites consister la gloire de votre cité, non dans la somptuosité de ses édifices, mais dans les habitudes morales de son peuple.

Vous la favoriserez aussi, vous pauvres et infortunés compatriotes à qui le Seigneur n'a pas encore départi les biens du monde, car c'est à vous que cette bienveillante association tend aujourd'hui une main secourable, et c'est pour vous procurer les moyens de vous fixer avec avantage sur votre sol natal que tout le pays va se lever en masse comme ne faisant qu'un homme. Vous ferez bientôt, nous l'espérons, la gloire de la société, par votre sobriété, votre amour du travail, votre intelligence dans l'agriculture et vos vertus patriarchales.

Vous la favoriserez cette association, vous pères et mères de familles, qui recueillez les abondantes bénédictions promises aux anciens Patriarches, et qui avez tant de consolations à pouvoir compter autour de vous, vos nombreux enfans jusqu'à la troisième génération. Pour les retenir tous auprès de vous tant que vous avez pu, vous avez divisé et subdivisé les terres que vous ont léguées vos ancêtres. Mais hélas ! depuis longtems ces terres ne peuvent plus les contenir tous et il leur a fallu s'arracher aux bras de votre tendresse. Depuis que ces chers enfans sont séparés de vous, les larmes amères que vous avez versées, les cruelles inquiétudes que vous avez éprouvées, les longues nuits que vous avez passées sans dor-

mir, les tristes nouvelles qui quelquefois vous ont appris leur mort funeste, sans la consolation des derniers sacremens de l'église, vous disent plus éloquemment que Nous le précieux avantage qu'offre l'association à toutes les bonnes familles qui sentent le bonheur qu'il y a de vivre ensemble.

Vous la favoriserez cette association, vous, enfans bien-nés, qui avez sucé avec le lait l'amour filial, et qui avez appris à ne vivre que pour vos bons parens qui de leur côté ne travaillent et ne vivent que pour vous, car vous sentez tous, Nous n'en doutons pas, quel bonheur ce sera pour vous de pouvoir établir vos familles à la porte du toit qui vous a vu naître ; de pouvoir, de tems en tems, voir ce toit chéri qui vous rappelle tous les doux souvenirs del'enfance ; de pouvoir participer aux joies innocentes des fêtes de la famille, avec de frères et des sœurs, des voisins et des amis que vous ne sauriez jamais oublier ; de pouvoir porter et présenter aux embrassemens de vos vieux parens vos jeunes enfans, fruit de votre union avec des épouses vertueuses et justement chéries.

Vous la favoriserez cette association, vous jeunes gens, à qui le Seigneur s'est plu à accorder les richesses de l'éducation. Vous allez devenir les patrons de vos jeunes cempatriotes qui sont privés de ce précieux avantage, en imitant le bel exemple des enfans de famille de la célèbre ville de Lyon.— Entre les intéressantes et nombreuses institutions qui ornent cette antique cité, il en est une qui touche singulièrement l'étranger, et qui Nous a frappé lorsque Nous l'avons visitée. C'est une association de jeunes gens de bonnes familles qui adoptent et patronisent des enfans pauvres, et ne les abandonnent point qu'ils ne soient capables de gagner

honnêtement leur vie. Une cérémonie religieuse consacre leur entrée dans l'association. Ils se présentent à l'autel conduisant par la main leurs jeunes pupilles. Là ils reçoivent de l'évêque des pains bénits exprès pour lacirconstance ; ils les partagent et en donnent la moitié à leurs jeunes protégés.

Peut-on plus éloquemment faire connaître à l'enfant riche ce qu'il doit aux pauvres ?

C'est bien là ce que vous fîtes, jeunes gens, en entrant dans l'association, puisque votre premier mouvement fut de chercher un appui dans le sein de la religion, dépositaire du feu sacré de la divine charité que N. S. J. C., est venu apporter sur la terre, et qui est le plus grand mobile des plus nobles entreprises. Vous partagerez donc les précieux avantages de votre riche éducation avec l'enfant pauvre et ignorant de la patrie. Déjà l'expérience vous aura appris que le vrai bonheur consiste à consacrer son existence au bonheur de ses semblables, et que les plus belles journées de la vie sont celles qui ont été marquées par plus de services rendus à ses frères.

Nous la favoriserons surtout cette association, nous tous ministres du Seigneur, car il nous semble qu'elle doive être spécialement notre œuvre. Chaque année nous avons eu la douleur de voir des milliers de jeunes gens abandonner nos villes et nos campagnes. Hélas ! il le fallait bien, puisque la patrie ne pouvait les nourrir, quoique le sol natal fût encore couvert d'immenses forêts, et que des milliers d'acres de bonne terre restassent incultes. Nos joues se sont bien des fois couvertes de larmes, et nos cœurs ont été vivement saisis d'une juste douleur en voyant partir pour l'étranger ces chers

enfans que nous avons tant de raisons d'aimer, puisque c'est nous qui les avons régénérés en J. C., dans les eaux du baptême, qui les avons dirigés dans la science du salut, en leur apprenant à connaître que Dieu pouvait seul faire leur bonheur, et que pour cela ils devaient toujours l'aimer et le servir, qui les avons nourris du pain sacré qui fait les forts, pour leur faire faire heureusement le grand voyage de la vie.

Nous les savons sur une terre étrangère, exposés à des dangers de toutes sortes, et surtout aux horreurs de la démoralisation.

Nous connaissons qu'ils ne sont point préparés à lutter contre l'industrieuse activité de nos voisins qui exploitent à leur avantage leurs forces physiques, et nous les renvoient ensuite assez souvent ruinés par les durs travaux dont ils les accablent, et sans un sou de fortune. Ah ! nous avons été plus d'une fois profondément humiliés de l'état dégradant auquel des spéculateurs sans conscience ne les ont que trop souvent réduits, parce que dans leur bonne foi, ils ne pouvaient soupçonner chez autrui des intentions de fraude dont ils étaient eux-mêmes incapables. Heureuse simplicité ! Puisse-t-elle être toujours leur partage !

Aujourd'hui s'ouvre pour eux et pour nous une nouvelle ère, et il nous est permis de porter bien loin nos espérances. Nous pouvons dès maintenant les diriger sûrement et leur procurer les moyens de faire sur le sol natal de bons établissemens, et à des conditions très avantageuses. Nous ne manquerons pas d'user de toute notre influence sur un peuple si bon et si docile, pour le porter à embrasser une association qui n'a d'autres vues que de

travailler au bien de nos compatriotes. Elle doit comme toute autre bonne œuvre, rencontrer sur son passage de nombreuses difficultés, mais l'amour du troupeau de J. C. ne connaît d'obstacles que pour les surmonter et les vaincre. Pour cela voilà les moyens que nous avons à prendre.

1o Mettons Dieu dans les intérêts de l'associatiou, car il est écrit qu'il marche à la tête de son peuple qui est le peuple chrétien, pour lui tracer la route dans les déserts qu'il lui faut traverser et demeurer avec lui : " *Deus cùm egredereris in conspectu populi tui, cùm pertransires in deserto.. iter faciens illis.. habitans in illis.*"

2o Consacrons cette œuvre par des vues de foi ; car il est évident qu'il s'agit ici de conserver à notre bon peuple sa foi, ses mœurs patriarchales et ses paisibles habitudes. A notre voix, qui est celle de la religion, tout le pays va s'ébranler pour donner à une association si bienveillante une existence solide et durable " *Terra mota est.*"

3o Sans le secours de Dieu nous ne pouvons rien, absolument rien, surtout dans l'ordre de la religion et du salut.

C'est pourquoi pendant que notre voix fera entendre au peuple confié à nos soins le cri d'espérance, nos cœurs s'épancheront devant le Seigneur pour lui représenter humblement la pauvreté et tous les maux qui accablent ce peuple chéri. Nos vœux ardens s'élèveront vers le ciel pour en faire descendre une douce rosée de bénédictions qui découleront du Dieu de Sinaï, du Dieu d'Israël : " *Cœli distillaverunt à facie Dei Sinaï, à facie Dei Israël.* (Psaume, 67.)

4o Offrons à cette intention l'oraison *Deus refugium* que nous récitons chaque jour au saint sacrifice de la messe. Exhortons le peuple à joindre ses prières aux nôtres. Pour cela, célébrons dans chaque paroisse, une grand-messe, et que ce soit autant que possible le jour de St. Jean-Baptiste. Commençons-là par le chant toujours nouveau et toujours touchant du *Veni Creator*. Que notre instruction roule sur les avantages religieux qu'offre l'association que nous pouvons à bon droit recommander comme une œuvre excellente de charité.

5o Après la messe et au son joyeux des instrumens, ou pendant le chant de quelques dévots cantiques à la sainte Vierge et à St. Jean-Baptiste, distribuons à tous ceux qui voudront devenir chefs de centuries ou de sections, des exemplaires des règles de l'association contenant en même tems des listes fort commodes pour recevoir les contributions de leurs associés. Expliquons leur bien les devoirs qu'ils auront à remplir et tâchons de les embrâser de zèle pour cette œuvre régénératrice de notre pays.

6o Favorisons de toutes nos forces le zèle des laïcs qui vont, dans chaque localité, diriger l'association. Tâchons que les colons qui seront recommandés fassent honneur à leurs compatriotes. Engageons les riches à s'associer aux pauvres et à les faire entrer dans leurs sections. C'est le moyen d'intéresser les petits comme les grands à une œuvre d'un intérêt général pour le pays. Ainsi ferons-nous servir les vingt livres courant que Son Excellence a bien voulu donner à l'association, pour former seize sections, dont les membres trop pauvres pour payer la contribution ordinaire prieront pour le succès de l'association et pour ses

bienfaiteurs. Organisons toute chose pour que les familles canadiennes se présentent au plustôt et en grand nombre au bureau central de cette ville, pour qu'on puisse les placer ensemble sur le même sol, et cela afin que chaque origine puisse vivre en paix et selon ses habitudes ordinaires. Car loin de nous la pensée de vouloir exclure de ce pays les étrangers qui nous arrivent d'outre mer ; cette terre est assez spacieuse pour nous contenir tous. Pour notre part, nous serions prêts à favoriser nos frères de toute autre origine qui voudraient fonder une association sur le plan de la nôtre. Car enfin nous sommes tous enfans du même père qui est aux cieux; nous vivons tous sous un même gouvernement qui n'a d'autre but que le bonheur de ses sujets, et qui doit mettre sa gloire à commander à des peuples parlant toutes les langues du monde ; nous avons tous les mêmes droits; nous formons tous la grande famille du puissant empire britannique ; enfin nous sommes tous appelés à posséder ensemble la même terre des vivans, après que nous aurons fini notre pélérinage sur cette terre d'éxil. Mettons cette association, comme toutes les autres institutions de ce Diocèse, sous la protection de la glorieuse Vierge Marie, et enrôlons notre peuple tout entier, sous l'étendard de St. Jean Baptiste, le plus grand des enfans des hommes, et protecteur de ce pays qui lui est tout dévoué.

Faisons tous nos efforts pour que ces fêtes soient des jours de joie et de bonheur en les rendant tout religieux : " *multi in nativitate ejus gaudebunt.*

Travaillons pour que l'on puisse dire bientôt du peuple dévoué à St. Jean Baptiste ce que l'Ecriture rapporte de ce grand saint : " *Vinum et ciceram non*

bibet et spiritu sancto replebitur." (Luc. ch. 1.) et pour obtenir sa protection sur les trois grandes assoiations du pays qui lui sont consacrées, tout fidèle gagnera indulgence de 40 jours chaque fois qu'il répètera cette courte invocation : " *St. Jean-Baptiste, priez pour nous..*" Tel est N. T. C. F., *l'Association des établissemens Canadiens des Townships*, que nous désirions vous faire connaître un peu au long. Maintenant Nous sommes plein de confiance que vous la favoriserez de toutes vos forces.

Puissions-Nous, N. T. C. F., abattre Nous-même le premier arbre qui formera la croix qui doit vous indiquer le lieu de la première église que fera bâtir l'association. C'est du moins le vœu le plus ardent de notre cœur. Nous nous croirions amplement récompensé si Nous avions bientôt ce bonheur. Nous comprenons que nous devons être partout où se trouvent nos brebis. Aussi étions-nous dans les prisons et au pied de l'échafaud lorsque quelques unes de ces chères brebis étaient chargées de chaines ou expiraient sur le gibet. Aussi étions-nous avec celles qui gémissaient sur la terre d'éxil, par les recommandations que Nous prîmes la liberté d'adresser à l'évêque de ces pays lointains pour qu'il essuyât les larmes de nos enfans à qui nous ne pouvions plus faire entendre aucune parole de consolation.

Maintenant que nous jouissons, après cette horrible tempête, de toutes les douceurs de la paix ; Ah ! croyez-le, N. T. C. F., nous ne formons plus qu'un seul vœu, nous ne poussons plus qu'un seul soupir ; c'est celui qui pourra contribuer en quelque chose à votre bonheur en ce monde et en

l'autre. *Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen.* (2è. Thess. 5. 28.)

Sera la présente Lettre pastorale lue au prône de notre Eglise Cathédrale et à celui de toutes les églises paroissiales, le premier dimanche ou fête d'obligation, après sa réception; et en chapitre, dans toutes les communautés le jour qu'il plaira aux supérieurs de choisir pour cela.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre seing de notre Sous Secrétaire, le dix-sept Juin, mil-huit-cent quarant-huit.

✠ IG. EV. DE MONTREAL.

Par Mon-seigneur.

ALBERT LACOMBE,

Acolyte, S. Secrétaire.